



SAINT-VALENTIN

Rapport du Maire

Du 2 juillet 2024

Tel que prévu à l'article 176.2.2 du code municipal je vous fais rapport des faits saillants du rapport financier consolidé et audité du vérificateur externe pour l'exercice se terminant au 31 décembre 2023.

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT À DES FINS FISCALES 2023

Réalisation 2023

REVENUS

Taxes	1 094 935
Transferts	697 709
Services rendus	14 375
Imposition de droits	20 364
Amendes et pénalités	8 216
Intérêts	47 280
Autres revenus	<u>999</u>
	<u>1 883 878</u>

CHARGES

Administration générale	376 963
Sécurité publique	374 916
Transport	267 281
Hygiène du milieu	134 912
Santé et bien-être	143
Urbanisme et mise en valeur	40 596
Loisirs et culture	75 108
Frais de financement	20 088

CONCILIATION & AFFECTATIONS

Remboursement de la dette à long terme	249 200
Excédent de fonctionnement affecté	(168 715)
Activités d'investissement	24 620
Réserve financières et fonds réservés	<u>61 308</u>
	<u>1 456 420</u>

EXCÉDENT de l'exercice **427 458**

Surplus non affecté au début 1 043 002

Surplus non affecté à la fin 1 383 653

Pierre Chamberland
Maire.